

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 06 FEVRIER 2018

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-huit

et le 06 FEVRIER à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

29 JANVIER 2018

Date d'affichage

07 FEVRIER 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Agnès LALLEMAND, Madame Charlette PERRIN, Mme Maria-Laura FIDON, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE.

Pouvoirs : Mr Ludovic LEVERT donne pouvoir à Mr Olivier RIETMANN, Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Audrey BAVARD, Mme DEPAOLA MARTINEZ donne pouvoir à Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/1

*** Vote des taxes communales pour 2018**

Pour l'élaboration du budget primitif, Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de fixer les taux des taxes communales et propose de garder les mêmes que ceux de 2017, à savoir :

Taxe d'habitation	11,25%
Taxe foncière (bâti)	9,19%
Taxe foncière (non bâti)	21,20 %

Après délibération, le Conseil Municipal :

FIXE le taux des taxes communales comme suit pour 2018 :

- Taxe d'habitation = 11,25 %
- Taxe foncière (bâti) = 9,19 %
- Taxe foncière (non bâti) = 21,20 %

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 06 FEVRIER 2018

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-huit

et le 06 FEVRIER à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

29 JANVIER 2018

Date d'affichage

07 FEVRIER 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Agnès LALLEMAND, Madame Charlette PERRIN, Mme Maria-Laura FIDON, Mr SIMONIN Olivier, Mr jean-Luc QUIVOGNE.

Pouvoirs : Mr Ludovic LEVERT donne pouvoir à Mr Olivier RIETMANN, Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Audrey BAVARD, Mme DEPAOLA MARTINEZ donne pouvoir à Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/2

*** Subvention aux Associations**

ASSOCIATIONS OU ORGANISMES JUSSEENS

Désignation	Vote 2017			Demande 2018	Vote 2018		
	Subvention	Gymnase	Subvention		Subvention	Gymnase	Subvention
Club canin	500	/	500	500	500	/	500
O.T. des Hauts du Val de Saône	2000	/	2000	0	0	/	0
Club Détente et Loisirs de Jussey	1650	50	1700	1700	1650	50	1700
A.D.M.R.	1000+300	/	1300	1300	1000	/	1000
ELIAD	700	/	700	700	550	/	550
FNATH (accidentés de la vie)	250	/	250	250	250	/	250
Donneurs de sang	750	/	750	750	750	/	750
Familles Rurales	600	50	650	650	600	50	650
Chorale « Point d'Orgue »	500	/	500	500	500	/	500
Ass Parents d'élèves FCPE	500	/	500	500	400	/	400
La Planète des Ecoliers	1250	/	1250	1000	1000	/	1000
Les trois Ecoles Jusséennes	300	/	300	300	300	/	300
Foyer Socio Educatif Collège	400	/	400	400	300	/	300
Société de pêche	400	/	400	400	400	/	400
Fanfare de Jussey	1600	/	1600	1600	1600	/	1600
Etoile Sportive	1000	/	1000	1000	1000	/	1000
Tennis Club Jusséen	1500	50	1550	1550	1500	50	1550
Sporting Club Jussey (Foot)	3000+300	50	3350	3000+300	3300	50	3350
Omnisport LUTTE	2500	150	2650	3500	2850	150	3000
Omnisport JUDO	1000	50	1050	1050	1000	50	1050
La Boule Jusséenne	600+300	/	900	600+300	600+300	/	900
Badminton Jusséen	1000	50	1050	1000	1000	50	1050
Hand-Ball Club	1500	100	1600	1600	1000	100	1100
Basket-Ball	1000	50	1050	2050	1950	50	2000
Médaillés Militaires	200	/	200	200	200	/	200
ELA Foyer Socio Educatif	300	/	300	300	300	/	300
Music en brousse	1200	/	1200	1200	1200	/	1200
UCIA	800	/	800	800	800	/	800
Vision Val de Saône	2000	/	2000	2000	2000	/	2000
Les ateliers de la Mance	300	/	300	300	300	/	300
La Marianne en fête	1000	/	1000	1000	1000	/	1000
Entente Vétérans JUSSEY	400	50	450	800	400	50	450
Théâtre Enjeux	0	0	300	300	300	/	300
Association Sportive Collège				200	200		200
TOTAL	31 300,00	650,00	34550,00	33400,00	31 000,00	650,00	31 650,00

ASSOCIATIONS OU ORGANISMES PRINCIPALEMENT NATIONAUX

Désignation	Vote 2016	Vote 2017	Demande 2018	Voté 2018
Aide aux lépreux	60	60	100	60
Lutte contre le Cancer	100	100	100	100
Myopathes	60	60	0	0
Sclérosés en plaques	60	60	200	60
Total	280.00 €	280.00 €	400.00 €	220.00 €

ASSOCIATIONS OU ORGANISMES DEPARTEMENTAUX OU REGIONAUX

Désignation	Vote 2016	Vote 2017	Demande 2018	Voté 2018
A.D.A.P.E.I.	200	200	200	200
Comité antialcoolique	100	100	200	100
Croix Rouge de la Haute-Saône	85	85	85	85
Eleveurs de chevaux	1500	1500	1500	1500
Mausolée d'Ambiéwillers	50	50	50	50
Prévention Routière	40	40	40	40
Association des veuves civiles	77	77	100	77
Les Francas	6528	6478	4750	4750
Hermione de Cherlieu	100	100	100	100
Les Francas (carnaval)	1500	0	1500	0
Total	10180,00 €	8630,00 €	8525,00 €	6902,00 €

-Monsieur QUIVOGNE Jean-Luc ne prend pas part au vote puisqu'il est vice-président de Vision Val de Saône.

-Madame Audrey BAVARD ne prend pas part au vote puisqu'elle est membre de Vision Val de Saône.

-Madame MADRON Yvette ne prend pas part au vote puisqu'elle est Présidente de l'Association les Ateliers de la Mance.

- Madame Audrey BAVARD ne prend pas part au vote puisqu'elle est Présidente de l'Association « La Planète des Écoliers »

- Madame DE PAOLA MARTINEZ Françoise ne prend pas part au vote puisqu'elle est présidente du Club Omnisport de Lutte.

- Monsieur BILLY Jean-Louis ne prend pas part au vote puisqu'il est président de la Boule Jusséenne.

Madame DIDIER Dominique ne prend pas part au vote puisqu'elle est secrétaire du « Point d'orgue »

Voté à l'unanimité 15 POUR 4 ABSTENTIONS (FIDON, SIMONIN, BUISSON, PERRIN)

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 06 FEVRIER 2018

L'an deux mil dix-huit

et le 06 FEVRIER à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

29 JANVIER 2018

Date d'affichage

07 FEVRIER 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Agnès LALLEMAND, Madame Charlette PERRIN, Mme Maria-Laura FIDON, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE.

Pouvoirs : Mr Ludovic LEVERT donne pouvoir à Mr Olivier RIETMANN, Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Audrey BAVARD, Mme DEPAOLA MARTINEZ donne pouvoir à Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/3

*** Subvention aux Francas**

Les Francas de St Loup nous ont proposé les budgets relatifs à l'animation de l'accueil ados et au carnaval.

- Budget accueil ados : 8 713 € et part communale 4 750 €
- Carnaval : 0 €

- **Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **ACCEPTE** ces budgets proposés par les Francas de St Loup pour l'année 2018
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à régler les factures correspondantes
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention avec les Francas de St Loup ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 06 FEVRIER 2018

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-huit

et le 06 FEVRIER à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

29 JANVIER 2018

Date d'affichage

07 FEVRIER 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Agnès LALLEMAND, Madame Charlette PERRIN, Mme Maria-Laura FIDON, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE.

Pouvoirs : Mr Ludovic LEVERT donne pouvoir à Mr Olivier RIETMANN, Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Audrey BAVARD, Mme DEPAOLA MARTINEZ donne pouvoir à Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/4

***Avenant centre-ville**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville, il y a lieu de signer un avenant n°1 concernant le lot n°4 métallerie.

La signature de cet avenant respecte l'enveloppe financière d'un montant de 2 348 070.00 € comme indiqué dans la délibération 2016/118 en date du 25 octobre 2016.

Le montant de l'avenant :

➤ S'élève à la somme en moins-value de :

HT : 484,00 € (quatre cent quatre-vingt-quatre euros)

Soit TTC : 580,80 € (cinq cent quatre-vingts euros quatre-vingts centimes)

NOUVEAU MONTANT DU LOT

	HT	TVA 20%	TTC
LOT INITIAL	12 795.00 €	2559.00 €	15 354.00 €
AVENANT N°1	-484.00 €	-96.80 €	-580.80 €
TOTAL DU LOT	12 311.00 €	2 462.20 €	14 773.20 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- **VALIDE** l'avenant N°1 concernant le lot n°4 Métallerie pour un montant de 12 311.00 € HT soit 14 773.20€ TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot.

Voté à la majorité 15 POUR 3 ABSTENTIONS (FIDON, SIMONIN, PERRIN), 1 CONTRE (BUISSON).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 06 FEVRIER 2018

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-huit

et le 06 FEVRIER à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

29 JANVIER 2018

Date d'affichage

07 FEVRIER 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Agnès LALLEMAND, Madame Charlette PERRIN, Mme Maria-Laura FIDON, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE.

Pouvoirs : Mr Ludovic LEVERT donne pouvoir à Mr Olivier RIETMANN, Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Audrey BAVARD, Mme DEPAOLA MARTINEZ donne pouvoir à Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/5

***Avenant centre-ville**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville, il y a lieu de signer un avenant n°1 concernant le lot n°5a menuiserie intérieures bois.

La signature de cet avenant respecte l'enveloppe financière d'un montant de 2 348 070.00 € comme indiqué dans la délibération 2016/118 en date du 25 octobre 2016.

Le montant de l'avenant :

➤ S'élève à la somme en moins-value de :

HT : 3 177,03 € (trois mille cent soixante-dix-sept euros trois centimes)

Soit TTC : 3 812,44 € (trois mille huit cent douze euros quarante-quatre centimes)

NOUVEAU MONTANT DU LOT

	HT	TVA 20%	TTC
LOT INITIAL	32 490.03 €	6 498.01 €	38 988.04 €
AVENANT N°1	-3 177.03 €	-635.41 €	-3 812.44 €
TOTAL DU LOT	29 313.00 €	5 862.60 €	35 175.60 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- **VALIDE** l'avenant N°1 concernant le lot n°5a Menuiseries intérieures bois pour un montant de 29 313.00 € HT soit 35 175.60 € TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot.

Voté à la majorité 15 POUR 3 ABSTENTIONS (FIDON, SIMONIN, PERRIN), 1 CONTRE (BUISSON)).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 06 FEVRIER 2018

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-huit

et le 06 FEVRIER à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

29 JANVIER 2018

Date d'affichage

07 FEVRIER 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Agnès LALLEMAND, Madame Charlette PERRIN, Mme Maria-Laura FIDON, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE.

Pouvoirs : Mr Ludovic LEVERT donne pouvoir à Mr Olivier RIETMANN, Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Audrey BAVARD, Mme DEPAOLA MARTINEZ donne pouvoir à Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/6

***Avenant centre-ville**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville, il y a lieu de signer un avenant n°1 concernant le lot n°6 revêtements de sols/faïence.

La signature de cet avenant respecte l'enveloppe financière d'un montant de 2 348 070.00 € comme indiqué dans la délibération 2016/118 en date du 25 octobre 2016.

Le montant de l'avenant :

➤ S'élève à la somme en moins-value de :

HT : 195.81 € (cent quatre-vingt-quinze euros quatre-vingt-un centimes)

Soit TTC : 234.97 € (deux cent trente-quatre euros quatre-vingt-dix-sept centimes)

NOUVEAU MONTANT DU LOT

	HT	TVA 20%	TTC
LOT INITIAL	11 240.72 €	2 248.14 €	13 488.86 €
AVENANT N°1	-195.81 €	-39.16 €	-234.97 €
TOTAL DU LOT	11 044.91 €	2 208.98 €	13 253.89 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

-**VALIDE** l'avenant N°1 concernant le lot n°6 Revêtements de sols/faïence pour un montant de 11 044.91 € HT soit 13 253.89 € TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot.

Voté à la majorité 15 POUR 3 ABSTENTIONS (FIDON, SIMONIN, PERRIN), 1 CONTRE (BUISSON).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 06 FEVRIER 2018

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-huit

et le 06 FEVRIER à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

29 JANVIER 2018

Date d'affichage

07 FEVRIER 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Agnès LALLEMAND, Madame Charlette PERRIN, Mme Maria-Laura FIDON, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE.

Pouvoirs : Mr Ludovic LEVERT donne pouvoir à Mr Olivier RIETMANN, Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Audrey BAVARD, Mme DEPAOLA MARTINEZ donne pouvoir à Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/7

***Avenant centre-ville**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville, il y a lieu de signer un avenant n°1 concernant le lot n°9 métallerie/mobilier métallique.

La signature de cet avenant respecte l'enveloppe financière d'un montant de 2 348 070.00 € comme indiqué dans la délibération 2016/118 en date du 25 octobre 2016.

Le montant de l'avenant :

➤ S'élève à la somme en plus-value de :

HT : 830.00 € (huit cent trente euros)

Soit TTC : 996.00 € (neuf cent quatre-vingt-seize euros)

NOUVEAU MONTANT DU LOT

	HT	TVA 20%	TTC
LOT INITIAL	7073.00€	1 414.60 €	8 487.60 €
AVENANT N°1	830.00€	166.00 €	996.00 €
TOTAL DU LOT	7 903.00 €	1 580.60 €	9 483.60 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- **VALIDE** l'avenant N°1 concernant le lot n°9 Métallerie/mobilier métallique pour un montant de 7 903.00 € HT soit 9 483.60 € TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot.

Voté à la majorité 15 POUR 3 ABSTENTIONS (FIDON, SIMONIN, PERRIN) 1 CONTRE (BUISSON).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 06 FEVRIER 2018

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-huit

et le 06 FEVRIER à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

29 JANVIER 2018

Date d'affichage

07 FEVRIER 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Agnès LALLEMAND, Madame Charlette PERRIN, Mme Maria-Laura FIDON, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE.

Pouvoirs : Mr Ludovic LEVERT donne pouvoir à Mr Olivier RIETMANN, Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Audrey BAVARD, Mme DEPAOLA MARTINEZ donne pouvoir à Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/8

***Avenant centre-ville**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville, il y a lieu de signer un avenant n°2 concernant le lot n°12 électricité/courants faibles.

La signature de cet avenant respecte l'enveloppe financière d'un montant de 2 348 070.00 € comme indiqué dans la délibération 2016/118 en date du 25 octobre 2016.

Le montant de l'avenant :

- S'élève à la somme en plus-value de :

HT : 225.00 € (deux cent vingt-cinq euros)

Soit TTC : 270.00 € (deux cent soixante-dix euros)

NOUVEAU MONTANT DU LOT

	HT	TVA 20%	TTC
LOT INITIAL	26 963.50€	5 392.70 €	32 356.20 €
AVENANT N°1	325.00€	65.00 €	390.00 €
AVENANT N°2	225.00 €	45.00 €	270.00 €
TOTAL DU LOT	27 513.50 €	5 502.70 €	33 016.20 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- **VALIDE** l'avenant N°2 concernant le lot n°12 Electricité-Courants Faibles pour un montant de 27 513.50 € HT soit 33 016.20 € TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot.

Voté à la majorité 15 POUR 3 ABSTENTIONS (FIDON, SIMONIN, PERRIN), 1 CONTRE (BUISSON).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 06 FEVRIER 2018

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-huit

et le 06 FEVRIER à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

29 JANVIER 2018

Date d'affichage

07 FEVRIER 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Agnès LALLEMAND, Madame Charlette PERRIN, Mme Maria-Laura FIDON, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE.

Pouvoirs : Mr Ludovic LEVERT donne pouvoir à Mr Olivier RIETMANN, Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Audrey BAVARD, Mme DEPAOLA MARTINEZ donne pouvoir à Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/9

***Avenant centre-ville**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville, il y a lieu de signer un avenant n°3 concernant le lot n°2 revêtements minéraux, serrurerie, espaces verts et mobilier urbain.

La signature de cet avenant respecte l'enveloppe financière d'un montant de 2 348 070.00 € comme indiqué dans la délibération 2016/118 en date du 25 octobre 2016.

Le montant de l'avenant :

➤ S'élève à la somme en moins-value de :

HT : 36 536,40 € (trente-six mille cinq cent trente-six euros quarante centimes)

Soit TTC : 43 843,68 € (quarante-trois mille huit cent quarante-trois euros soixante-huit centimes)

NOUVEAU MONTANT DU LOT

	HT	TVA 20%	TTC
LOT INITIAL	558 839.04 €	111 767.81 €	670 606.85 €
AVENANT N°1	8 828.5 0€	1 765.70 €	10 594.20 €
AVENANT N°2	74 770.93 €	14 954.19 €	89 725.12 €
AVENANT N°3	- 36 536.40 €	- 7307.28 €	- 43 843.68 €
TOTAL DU LOT	605 902.07 €	121 180.41 € €	727 082.48 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

-**VALIDE** l'avenant N°3 concernant le lot n°02 Revêtements minéraux, serrurerie, espaces verts et mobilier urbain pour un montant de 605 902.07 € HT soit 727 082.48 € TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot.

Voté à la majorité 15 POUR 3 ABSTENTIONS (FIDON, SIMONIN, PERRIN), 1 CONTRE (BUISSON).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 06 FEVRIER 2018

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-huit

et le 06 FEVRIER à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

29 JANVIER 2018

Date d'affichage

07 FEVRIER 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Agnès LALLEMAND, Madame Charlette PERRIN, Mme Maria-Laura FIDON, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE.

Pouvoirs : Mr Ludovic LEVERT donne pouvoir à Mr Olivier RIETMANN, Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Audrey BAVARD, Mme DEPAOLA MARTINEZ donne pouvoir à Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/10

***Avenant centre-ville**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation du centre-ville, il y a lieu de signer un avenant n°1 concernant le lot n°1 gros œuvre.

La signature de cet avenant respecte l'enveloppe financière d'un montant de 2 348 070.00 € comme indiqué dans la délibération 2016/118 en date du 25 octobre 2016.

Le montant de l'avenant :

➤ S'élève à la somme en moins-value de :

HT : 6 093.50 € (six mille-quatre-vingt-treize euros cinquante centimes)

Soit TTC : 7 312.20 € (sept mille trois cent douze euros vingt centimes)

NOUVEAU MONTANT DU LOT

	HT	TVA 20%	TTC
LOT INITIAL	58 209.20 €	11 641.84 €	69 851.04 €
AVENANT N°1	- 6093.50€	1 218.70 €	-7 312.20 €
TOTAL DU LOT	52 115.70 €	10 423.14 €	62 538.84 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- **VALIDE** l'avenant N°1 concernant le lot n°01 Gros Œuvre pour un montant de 52 115.70 € HT soit 62 538.84 € TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce lot.

Voté à la majorité 15 POUR 3 ABSTENTIONS (FIDON, SIMONIN, PERRIN), 1 CONTRE (BUISSON).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 06 FEVRIER 2018

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-huit

et le 06 FEVRIER à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

29 JANVIER 2018

Date d'affichage

07 FEVRIER 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Agnès LALLEMAND, Madame Charlette PERRIN, Mme Maria-Laura FIDON, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE.

Pouvoirs : Mr Ludovic LEVERT donne pouvoir à Mr Olivier RIETMANN, Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Audrey BAVARD, Mme DEPAOLA MARTINEZ donne pouvoir à Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/11

*** Location logement communal au 18 Rue Gambetta (1^{er} étage)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la candidature de Monsieur MANCASSOLA Julien et Madame DEMANDRE Pauline pour louer le logement communal situé au 18 Rue Gambetta (1^{er} étage).

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer un bail avec Monsieur MANCASSOLA Julien et Madame DEMANDRE Pauline à compter du 01 Mars 2018
- **FIXE** le loyer mensuel à 350 €
- **FIXE** la caution à un mois de loyer

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 06 FEVRIER 2018

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-huit

et le 06 FEVRIER à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

29 JANVIER 2018

Date d'affichage

07 FEVRIER 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Agnès LALLEMAND, Madame Charlette PERRIN, Mme Maria-Laura FIDON, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE.

Pouvoirs : Mr Ludovic LEVERT donne pouvoir à Mr Olivier RIETMANN, Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Audrey BAVARD, Mme DEPAOLA MARTINEZ donne pouvoir à Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/12

*** Location logement communal au 18 Rue Gambetta (2^{ème} étage)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la candidature de Madame THIEBAUD Estelle pour louer le logement communal situé au 18 Rue Gambetta (2^{ème} étage).

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer un bail avec Madame THIEBAUD Estelle à compter du 01 Mars 2018
- **FIXE** le loyer mensuel à 350 €
- **FIXE** la caution à un mois de loyer

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 06 FEVRIER 2018

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-huit

et le 06 FEVRIER à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

29 JANVIER 2018

Date d'affichage

07 FEVRIER 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Agnès LALLEMAND, Madame Charlette PERRIN, Mme Maria-Laura FIDON, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE.

Pouvoirs : Mr Ludovic LEVERT donne pouvoir à Mr Olivier RIETMANN, Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Audrey BAVARD, Mme DEPAOLA MARTINEZ donne pouvoir à Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/13

*** Convention de mise à disposition d'un Agent Administratif de la Mairie au Syndicat Scolaire du secteur de Jussey**

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communes dont les enfants sont scolarisés à JUSSEY ont créé un syndicat scolaire afin de mener à bien le projet de pôle éducatif à JUSSEY.

Le projet génère des tâches administratives de plus en plus conséquente. C'est pourquoi, Monsieur le Maire propose de mettre un agent administratif de la Mairie à disposition du Syndicat Scolaire pour effectuer ces missions administratives, à raison de 2H hebdomadaires. Cette mise à disposition à compter du 1^{er} mars sera régie par une convention signée par les deux administrations.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition avec le Syndicat Scolaire du secteur de Jussey
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à émettre des titres de recettes auprès du Syndicat Scolaire du Secteur de Jussey relatifs aux heures effectuées dans le cadre de cette convention de mise à disposition

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 06 FEVRIER 2018

L'an deux mil dix-huit

et le 06 FEVRIER à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

29 JANVIER 2018

Date d'affichage

07 FEVRIER 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Agnès LALLEMAND, Madame Charlette PERRIN, Mme Maria-Laura FIDON, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE.

Pouvoirs : Mr Ludovic LEVERT donne pouvoir à Mr Olivier RIETMANN, Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Audrey BAVARD, Mme DEPAOLA MARTINEZ donne pouvoir à Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/14

*** Subvention au Sporting Club Jusséen pour un loto**

Le Sporting Club Jusséen sollicite une subvention d'un montant de 300 € pour l'organisation d'un loto qui aura lieu le Dimanche 11 février 2018.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** d'octroyer une subvention au Sporting Club d'un montant de 300 €
- **DE REPRENDRE** le montant de cette subvention compte 6574 au budget primitif 2017

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 06 FEVRIER 2018

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-huit

et le 06 FEVRIER à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

29 JANVIER 2018

Date d'affichage

07 FEVRIER 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Agnès LALLEMAND, Madame Charlette PERRIN, Mme Maria-Laura FIDON, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE.

Pouvoirs : Mr Ludovic LEVERT donne pouvoir à Mr Olivier RIETMANN, Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Audrey BAVARD, Mme DEPAOLA MARTINEZ donne pouvoir à Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/15

*** Convention pour l'extension du réseau concédé d'électricité pour la caserne de pompier le long de la route départementale n°3**

Dans le cadre des travaux d'extension du réseau concédé d'électricité pour la caserne de pompier le long de la route départementale n°3, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une convention avec le SIED 70 afin que les travaux suivants soient effectués :

1 socle de réseau de dimensions : l=70cm x h=93 cm à poser en limite à l'intérieur de la parcelle

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention pour l'extension du réseau concédé d'électricité pour la caserne de pompier le long de la route départementale n°3
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire réaliser ces travaux

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 06 FEVRIER 2018

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-huit

et le 06 FEVRIER à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Agnès LALLEMAND, Madame Charlette PERRIN, Mme Maria-Laura FIDON, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE.

Date de la convocation

29 JANVIER 2018

Date d'affichage

07 FEVRIER 2018

Pouvoirs : Mr Ludovic LEVERT donne pouvoir à Mr Olivier RIETMANN, Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Audrey BAVARD, Mme DEPAOLA MARTINEZ donne pouvoir à Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/16

***Projet de construction de logements locatifs avec Habitat 70**

La Commune de JUSSEY s'engage dans une opération de rénovation urbaine, en îlot dégradé, par une action de démolition reconstruction située au 28 et 30 rue Thiers. Le permis de démolir est accordé.

Pour réaliser cette opération et mener à bien ce projet, la Commune sollicite l'intervention d'Habitat 70 pour l'opération de reconstruction de logements une fois les bâtiments démolis et le terrain libéré de toute contrainte.

Le projet consiste en la reconstruction de logements.

Un logement de plain-pied sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Cette opération pourrait être inscrite à la programmation 2018 selon les possibilités offertes dans le cadre des autorisations à construire gérées par le délégataire des aides à la pierre. La mise en service prévisionnelle pourrait intervenir, au plus tard fin 2019.

Pour que l'organisme Habitat 70 puisse avancer dans ce projet, il convient au préalable que les prérequis suivants soient validés par le Conseil Municipal.

Le financement d'une opération de logement social nécessite aujourd'hui l'intervention des collectivités.

A ce titre, le Conseil Départemental a délibéré en date du 24 juin 2013, dans le cadre des contrats PACT 2019, pour fixer son aide à la production de logements locatifs par les bailleurs sociaux à 5 000 € par logement (10 000 € par logement dans le cas d'un îlot dégradé), sous réserve d'une intervention des collectivités locales, à minima, sur les mêmes montants la communauté de communes des hauts du val de Saône n'ayant pas encore délibéré cette somme pourraient être prise en charge soit par cette dernière soit par la commune soit par les deux collectivités à 50% chacune.

Pour sa part, la Commune de JUSSEY s'engage à :

- Apporter, l'emprise foncière, libérée de toute contrainte, pour l'euro symbolique (bâtiments démolis, gravats évacués, murs mitoyens protégés et consolidés), soit les parcelles cadastrées section AK N° 369 et 370.

-Apporter la subvention équivalente à celle du Conseil Départemental 10.000 € par logement en îlot dégradé).

-En outre, dans l'hypothèse actuelle d'une TVA au taux réduit de 5.5%, l'équilibre financier de l'opération n'étant pas assuré avec ces financements de base, une intervention complémentaire de la Commune est demandée. Après réalisation de l'étude de faisabilité, cette subvention totale s'élève à 150.000 € (120 000 € financés AMI bourgs centres + 30 000 € de subventions apportées par la commune en fin de projet). Les 120 000 € de subventions AMI bourgs centres seront demandés à la région directement par habitat 70 qui instruira lui-même le dossier. Le montant de cette subvention complémentaire sera arrêté définitivement après la phase de consultation des entreprises et la validation du prix de revient définitif. Cette subvention pourra être échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires.

Toute diminution du coût du projet s'appliquera en intégralité et en premier lieu sur la subvention apporter par la commune.

Pour mémoire, la Commune percevra les taxes foncières supplémentaires relatives aux constructions créées.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal de JUSSEY décide de :

- **Valider** l'opération de reconstruction de logements locatifs en partenariat avec Habitat 70 au 28 et 30 rue Thiers.

-Prendre en charge la démolition des bâtiments

- **Vendre** à Habitat 70, pour l'euro symbolique les parcelles de terrain libérées de toutes contraintes cadastrées section AK N° 369, 370.

-**Apporter** à Habitat 70 la subvention équivalente à celle du Conseil Départemental soit 10.000 €/logement en îlot dégradé (Commune + Communauté de Communes).

-**Apporter** à Habitat 70 une subvention complémentaire de 150.000 € (120 000 € AMI Bourgs-Centres + 30 000 € en fin de projet si nécessaire), le montant définitif sera arrêté après la phase de consultation des entreprises et la validation du prix de revient définitif, toute diminution du coût du projet s'appliquera en intégralité et en premier lieu sur la subvention apporter par la commune.

- **Autoriser** la signature de la convention fixant les engagements financiers de chaque collectivité dans le cadre des contrats PACT 2019 (Département, Communauté de Communes, Commune et Habitat 70).

Voté à l'unanimité 18 POUR 1 ABSTENTION (BUISSON).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 06 FEVRIER 2018

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil dix-huit

et le 06 FEVRIER à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

29 JANVIER 2018

Date d'affichage

07 FEVRIER 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Agnès LALLEMAND, Madame Charlette PERRIN, Mme Maria-Laura FIDON, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE.

Pouvoirs : Mr Ludovic LEVERT donne pouvoir à Mr Olivier RIETMANN, Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, Mme Virginie PAYEUR donne pouvoir à Audrey BAVARD, Mme DEPAOLA MARTINEZ donne pouvoir à Yvette MADRON.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/17

***Projet de réhabilitation d'un bâtiment municipal en maison relais**

En 2017, Monsieur le Maire été contacter par les services de l'UDAF afin d'examiner la possibilité de créer « une maison relais » à Jussey.

(Résidence pour une population désocialiser) à Jussey.

Les résultats des statistiques montrent une nécessité de faire réaliser ce projet sur le bassin jusséen.

Toutefois, ce projet était en attente d'une validation des services de l'État.

En janvier 2018, nous avons à nouveau rencontré les services de l'UDAF qui nous ont informé de la validation de l'État pour ce projet.

L'immeuble acquis par la municipalité au 77 Rue Gambetta se prête tout à fait à la construction de ce genre d'établissement.

Monsieur le Maire vous demande de l'autoriser à procéder à une étude de faisabilité « d'une maison relais » en lieu et place du 77 Rue Gambetta.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer une étude de faisabilité dans l'immeuble situé au 77 Rue Gambetta
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à régler toutes les factures correspondantes

Voté à l'unanimité 18 POUR 1 ABSTENTION (BUISSON).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**